

Maîtrise du risque d'erreur dans le processus d'identification des patients à la Clinique Générale d'Annecy.

Pour améliorer la sécurité du patient, un dispositif de maîtrise du risque d'erreur dans le processus d'identification a été progressivement mis en place suite à des événements indésirables, à l'inscription de la clinique à la plate-forme STIC¹ et à la participation de l'établissement à la mise en place du DPPR².

1 : Serveur Télématique d'Identité Communautaire
2 : Dossier Patient Partagé Réparti

Objectif

➤➤➤ **LE BON SOIN AU BON PATIENT AU BON MOMENT**

Méthode

➤➤➤ **Constitution du groupe Identito-vigilance pluridisciplinaire (administratif, médical, soignant, direction, qualité) pour la mise en œuvre des missions suivantes :**

- Identification des facteurs pouvant conduire à une erreur d'identité
- Définition des règles précises pour la saisie de l'identité
- Organisation de la prise en charge des cas particuliers
- Responsabilisation de chaque professionnel de l'identification du patient et devoir d'en assurer la fiabilité tout au long du séjour...



Une formation synthétique proposée à plusieurs reprises

L'identito-vigilance... ???

C'est anticiper les erreurs et risques qui pourraient découler d'une mauvaise identification des patients.



Process d'identification du patient tout au long du séjour

Bracelet à pression inviolable, infalsifiable, indéchirable, résistant à l'alcool, l'eau, la sueur et le sang.



Mise en place des modalités de vérification et contrôle de l'identité



Lors de votre admission

1		+	1		=	1	DOSSIER MEDICAL
1	Erreur d'identité	+	1	Erreur de carte Vitale	=	1	RISQUE MEDICAL

Pour votre sécurité, merci de présenter :

- Votre carte d'identité ou passeport
- Votre carte vitale
- Votre carte de mutuelle

Soyez vigilant sur tout document portant mention de votre identité et signalez toute anomalie.

Une affiche...

Un bracelet pour votre sécurité

1. Un bracelet d'identification est posé à tous les patients hospitalisés quelque soit leur état de conscience.
2. Le bracelet identifie le patient par les informations qui y sont mentionnées.
3. Le bracelet est mis au poignet du patient lors de l'accueil dans l'unité de soins.
4. Le bracelet demeure tout au long de l'hospitalisation jusqu'à la sortie complète du patient.
5. Le patient et/ou sa famille le cas échéant, est informé que le bracelet est une sécurité dans la chaîne de soins pour lui et le soignant.
6. La pose du bracelet par un soignant (infirmière, aide soignante) suppose au préalable une vérification de l'identité en demandant au patient son nom, son prénom et sa date de naissance - ou avec d'autres documents si le patient n'est pas conscient.
7. La réalisation d'actes à risques (actes transfusionnels, intervention...) entraîne une vérification orale de l'identité du patient, confirmée par le bracelet.
8. Un bracelet retiré au poignet pour un soin ou arraché nécessite la pose d'un nouveau bracelet. Celui-ci est remis immédiatement en procédant de nouveau aux mêmes vérifications.
9. Tout refus de port d'un bracelet par le patient est consigné dans le dossier du patient.
10. La mise du bracelet d'identité est un verrou supplémentaire pour assurer le bon soin au bon patient et diminuer les risques.

Une charte...

Résultats



- Diminution du nombre d'erreur d'identification
- Moins de retour de la plate-forme STIC
- Prise de conscience par l'ensemble des professionnels des problèmes liés à l'identification du patient.

Conclusion



Une erreur sur l'identité peut être vitale pour le patient. Il est essentiel de délivrer «le bon soin au bon patient au bon moment».

Perspectives



- Mise en place de la notion de prénom et/ou nom d'usage.

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS OÙ CHAQUE INTERVENANT CONNAIT SON RÔLE !